**Cours III : L’exploration**

Une fois il a réussi dans la formulation de la question de départ, le chercheur doit accéder au travail exploratoire.

* **Exploration (Définition)** : *exploration* vient du verbe *explorer* qui veut dire le fait de chercher avec l’intention de découvrir ce que nous ignorons ou ce que nous ne maitrisons pas. Sur le plan méthodologique, le terme exploration désigne la démarche empirique permettant l’acquisition de nouvelles connaissances à propos du sujet choisi pour une étude scientifique. Ces nouvelles connaissances préliminaires permettent de trouver différentes manières d’aborder le projet de recherche avec ses multiples dimensions.

L’exploration permet ainsi d’ouvrir les contenus du champ de travail, grâce à deux approches souvent menées en parallèle : d’une part, un premier niveau de lecture et de recherche documentaire. D’autre part, des entretiens non directifs ou d’autres méthodes d’investigation sur le terrain.

Les lectures préparatoires servent d’abord à s’informer des recherches déjà menées sur le thème du travail et à situer la nouvelle contribution envisagée par rapport à elles. Grâce à ses lectures, le chercheur pourra en outre mettre en évidence la perspective qui lui parait la plus pertinente pour aborder son sujet de recherche.

Les entretiens exploratoires complètent concrètement les lectures ; ils permettent au chercheur de prendre conscience d’aspects de la question, absents de sa propre expérience et de ses lectures. Pourtant, ils ne peuvent remplir cette fonction que s’ils sont peu directifs car l’objectif ne consiste pas à valider les idées préconçues du chercheur mais à en construire de nouvelles, fidèles à la réalité du terrain.

L’exploration nous sert à bien mener et aborder avec succès l’objet de recherche, à tester si la question de départ possède les trois qualités que nous avons évoquées et enfin, elle nous aide à bien construire notre problématique.